



MAIRIE DE JOUHE

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 mars 2024

Présents : M. Gaétan FRISA, M. Jean-Paul RICHARD, M. Joël GERDY, M. Alain DIEBOLT, M. Nicolas HUMBLLOT, M. Joël RIVA, Mme Christiane BILLET, M. Alain NOIROT, M. Denis ROBERT, M. Christophe PERREAU, Mme Séverine TESTARD, Mme Elisabeth LESAGE, M. Jean-Marie LHERITIER.

Absent : Mme Delphine DELAPORTE (procuration à Mme Elisabeth LESAGE)

Secrétaire de séance : Alain DIEBOLT

1. Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 02 février 2024. A l'unanimité des présents et de la procuration.
2. Compte de gestion 2023 : commune et lotissement. A l'unanimité des présents et de la procuration.
3. Compte administratif 2023 : commune et lotissement. A l'unanimité des présents et de la procuration. (maire exclus)
4. Budget primitif 2024 : commune et lotissement. A l'unanimité des présents et de la procuration.
5. Affectation du résultat. A l'unanimité des présents et de la procuration.
6. Point ajouté à l'ordre du jour avec accord unanime.

Vote des 3 taxes :

- Taxe foncière bâtie (TFB) : 36.83 (inchangée)
- Taxe foncière non bâtie (TFNB) : 23.41 (inchangée)
- Taxe d'habitation (TH) : 7.07 (inchangée)

Elles sont approuvées à l'unanimité des présents et de la procuration.

7. Questions diverses :

- Les travaux de la chaufferie et de la sacristie attenantes à l'église n'ont pas été prévus dans les travaux principaux. Le maire propose de les réaliser pour un montant de 16 001.23 € HT (19 201.47 € TTC) (non soumise au vote, cette dépense est néanmoins approuvée à l'unanimité des présents)
- Montant de l'investissement pour le nouveau RPI incombant à la commune de Jouhe : 22 888 € en prévision. Le maire doit rencontrer le président du Grand Dole pour lui faire part de son inquiétude car ce montant pendant 20 ans réduit quasiment à néant les capacités d'investissement de la commune.
- Présentation des secteurs définis pour le nettoyage citoyen du samedi 16 mars.
- Coupe d'arbustes sur berge à l'étang : Joël, Jean-Paul, Denis, Alain N. à prévoir un matin

L'ordre du jour étant épuisé à 22h35, la séance est levée.

M. Joël GERDY

M. Alain DIEBOLT